

Hebdo Canada

Volume 1, No 30

le 1^{er} août 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Décès de M. Louis Saint-Laurent, 1

La Conférence européenne propose de meilleures solutions aux problèmes humanitaires, 1

Nouveau directeur à l'Unité de recherches sur le cancer, 2

Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Ottawa, 3

Timbres commémoratifs de la Conférence du Commonwealth, 3

Bourses d'études de l'OTAN, 3

Le patinage artistique: première Canada - URSS, 3

Le Canada prolonge sa participation à la Force de l'ONU à Chypre, 4

Les bons vins de la Belle Province, 4

Commission de surveillance des prix, 4

Le CRDI à la recherche de nouveaux procédés de panification, 5

La Conférence européenne propose de meilleures solutions aux problèmes humanitaires

Extraits d'une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, à la Conférence sur la sécurité et la coopération européennes à Helsinki, le 4 juillet 1973.

...J'aborde maintenant un domaine pour lequel le Canada a manifesté un intérêt particulier lors des pourparlers préparatoires - celui de la coopération dans l'extension des contacts entre les hommes et dans la solution des problèmes humanitaires. Sans amélioration dans les contacts et relations humaines de toutes sortes, le travail que nous accomplirons ici et à Genève sera d'une efficacité limitée et aura peu de sens aux yeux de nos populations. Le développement des relations normales et de la coopération accrue ne devrait pas se limiter aux gouvernements et aux corps officiels, mais devrait également s'étendre aux contacts personnels.

Au Canada, nous croyons et nous pensons que cela reflète l'opinion de l'humanité tout entière, que les membres d'une même famille ne doivent pas demeurer séparés contre leur gré du seul fait qu'ils résident dans des états différents; nous croyons aussi que les citoyens de pays différents doivent pouvoir se marier librement et rejoindre leurs conjoints. Tout en reconnaissant que des cas particuliers doivent, par nécessité, être traités sur une base bilatérale, nous croyons que l'énoncé des principes et l'adoption de mesures concrètes concernant les familles divisées et les problèmes connexes amélioreraient considérablement les relations entre états.

Le Canada attache la plus grande importance à la question d'une plus grande liberté du mouvement des personnes, non seulement en raison de la composition de la population canadienne, mais aussi parce que nous croyons que le progrès dans les relations dépend davantage de la mise en pratique de ces principes que de la répétition de normes acceptées. A bien des égards, cette question est la pierre de touche du succès de la Conférence. Si nous

pouvons réaliser des progrès graduels, mais significatifs, en supprimant les entraves aux déplacements des personnes et à la libre circulation de l'information, nous serons en bonne voie pour atteindre nos buts: la création de l'entente et de la confiance mutuelles nécessaires à une sécurité et à une coopération durables. Ainsi demanderai-je au Secrétaire exécutif de faire circuler une soumission canadienne au sujet de cette question pour considération au deuxième stade de la Conférence.

Je suis certain que nous pensons tous déjà aux suites à donner à une Conférence qui aura porté des fruits. Au Canada nous n'avons pas d'idées préconçues sur ce sujet. Au fur et à mesure que les négociations se dérouleront dans les mois prochains, nous serons mieux en mesure de juger quelles devraient être les suites institutionnelles de la Conférence ainsi que leurs modalités. S'il est décidé de donner des suites institutionnelles à cette Conférence la préoccupation principale du Canada sera d'assurer que les mandats soient clairs et précis, que l'on ne fasse pas double emploi avec des institutions déjà existantes et que l'on assure la participation à part entière du Canada et des États-Unis d'Amérique aussi bien que de tous les états européens. La sécurité de l'Amérique du nord et celle de l'Europe sont interdépendantes: il en est de même de leur avenir économique et culturel. Notre participation commune à cette Conférence et à toute suite de celle-ci sera essentielle.

Monsieur le Président, nous vivons un moment historique, car c'est la première fois que les ministres des Affaires étrangères de tous (ou presque tous) les états d'Europe sont réunis avec ceux du Canada et des États-Unis d'Amérique pour rechercher les moyens

Décès de M. Louis Saint-Laurent

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès de M. Louis Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, survenu le 25 juillet, à sa résidence, à Québec, à l'âge de 91 ans. M. Saint-Laurent fut le douzième premier ministre du Canada. A l'annonce de son décès, le Sénat et la Chambre des communes ont ajourné leurs délibérations.

Un article plus détaillé en hommage à M. Saint-Laurent, sera publié dans le prochain numéro d'Hebdo Canada.

d'agir pour leurs intérêts communs dans une plus grande sécurité et une plus large coopération. Cet événement reflète de façon concrète l'interdépendance de l'Europe et de l'Amérique du nord dont je viens de parler et qui est un fait important de la vie internationale pour le Canada en particulier.

Nous sommes en train d'inaugurer un nouveau mode de procédure des négociations où les décisions sont prises par consensus de tous les participants grands et petits, alignés et non alignés: une procédure où chaque état exerce une influence importante sur les résultats et partage la responsabilité de leur mise en oeuvre; où il n'est pas possible à un état ou à des états de dicter le résultat en raison de son importance ou de sa puissance.

Dans la nouvelle voie dans laquelle nous sommes tous engagés, nous créerons des relations d'un genre nouveau en Europe qui auront une influence considérable sur l'évolution de ce continent et de nos pays au cours des années à venir. C'est pourquoi nous devons nous poser la question fondamentale suivante: Les principes que nous établirons seront-ils basés sur l'hostilité et la méfiance mutuelles du passé ou sur un degré croissant de compréhension et de confiance mutuelles? La coexistence peut être pacifique sur le plan purement physique, mais être belliqueuse sur le plan psychologique. L'attachement à une idéologie n'implique pas nécessairement et ne doit pas impliquer d'engagement à convertir les autres ou à les forcer à suivre contre leur gré des idées auxquelles ils ne croient pas. La détente implique non pas l'élimination des différences qui existent dans les systèmes et les idéologies, mais une acceptation mutuelle et un accommodement de ceux-ci dans l'intérêt d'une plus grande coopération, d'un mouvement plus libre et de communications plus ouvertes entre les hommes aussi bien qu'entre les états. Compétition, certes, mais antagonisme, non. C'est uniquement de cette façon que la division de l'Europe sera surmontée.

Il doit y avoir une conception plus large et plus dynamique de la coexistence des hommes comme des états, des idées et des modes de vie aussi bien que des régimes et des systèmes. Dans le cas contraire comment serait-il possible de s'enrichir mutuellement et de promouvoir les idéaux de l'humani-

té? Autrement, nous ne connaîtrions qu'une existence difficile dans laquelle la réelle détente – durable et bénéfique pour tous – sera impossible.

C'est dans cet esprit nouveau et plus profond de *live-and-let-live* que nous espérons que la seconde phase de la Conférence dont nous prévoyons l'ouverture pour la mi-septembre, entreprendra son importante tâche. C'est également dans cet esprit que le Canada, pour sa part, participera pleinement à tous les aspects de la Conférence, convaincu qu'en agissant de la sorte il contribuera à la sécurité et au bien-être tant du Canada lui-même que de la communauté internationale.

...Le Canada estime que la Commission/sous-commission, conformément à ses attributions, devrait examiner les possibilités pratiques de réduire progressivement et éventuellement d'éliminer les obstacles institutionnels de nature arbitraire aux contacts entre les personnes et à la solution des problèmes humanitaires et qu'elle devrait élaborer les moyens appropriés d'atteindre ces buts. Ainsi elle s'efforcera de réaliser en particulier les améliorations suivantes:

1) libéralisation des procédures relatives à la sortie des personnes et de leurs familles des états participants ainsi que celles relatives à l'établissement de passeports en vue de leurs voyages à l'étranger;

2) octroi rapide des permissions aux familles pour qu'elles puissent se réunir au delà des frontières nationales; aux membres des familles pour qu'ils puissent prendre contact et se rencontrer régulièrement; et aux nationaux de différents états pour qu'ils puissent contracter mariage;

3) libéralisation des restrictions concernant la validité des passeports, l'octroi de devises étrangères et la disposition des biens de ceux qui quittent les états participants;

4) suppression des zones interdites aux étrangers à l'intérieur des territoires des états participants, à l'exception des zones interdites pour des raisons de sécurité militaire;

5) garantie d'accès aux établissements diplomatiques, consulaires ou autres établissements étrangers, officiellement reconnus, sis dans les états participants, donnée aux visiteurs se rendant dans ces états et aux citoyens de ces états en quête d'informations.

Nouveau directeur à l'Unité de recherches sur le cancer

L'Université McGill et l'Institut national du cancer du Canada ont annoncé la nomination du docteur Martin Lewis au poste de directeur de l'Unité de recherches sur le cancer de l'Université McGill. Cette nomination est entrée en vigueur le 1^{er} juin.

Le docteur Lewis, diplômé de *St. Bartholomew's Medical College*, à Londres est entré en 1963 à l'Université de Bristol comme démonstrateur en pathologie; il est devenu ensuite résident sénior en pathologie clinique à la *Bristol Royal Infirmary*. En 1965, le docteur Lewis a quitté l'Angleterre pour occuper le poste de chargé de cours de pathologie à l'École de médecine de l'Université Makerere en Uganda. C'est là qu'il a commencé l'étude de l'épidémiologie des mélanomes malins (tumeurs de la peau d'origine pigmentaire) et d'autres maladies d'Afrique orientale, ce qui l'a amené à s'intéresser aux tumeurs pigmentaires et à leurs complications. En novembre 1968, il est retourné à Londres, au *Chester Beatty Research Institute*, où il a acquis une grande expérience en immunologie des tumeurs, et particulièrement en immunofluorescence. En août 1969, il a accepté un poste de chargé de cours senior et pathologiste consultant à l'École de médecine du *Westminster Hospital*. En mars 1971, il est entré à la *Memorial University* de Terre-Neuve, pour organiser le département de pathologie dont il a été président jusqu'à sa nomination à McGill. Ses recherches portent surtout sur l'immunologie.

Le docteur Lewis a l'intention de réunir dans son unité un groupe de chercheurs qui étudieront le cancer, du point de vue de plusieurs disciplines, en recherchant plus particulièrement les moyens dont dispose un organisme pour modifier sa propre tumeur. "Nous aurons des cliniciens dans les hôpitaux, des scientifiques à l'Unité, et des gens comme moi pour faire le lien entre les deux groupes, a dit le docteur Lewis. Cette manière d'aborder le problème de plusieurs points de vue fera la force de notre projet, nous permettant d'attaquer le cancer en combinant nos approches."

Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Ottawa

La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth se tiendra cette année à Ottawa du 2 au 10 août. Ce sera la première fois que cette rencontre, qui s'est tenue à 18 reprises depuis son institution en 1944, aura lieu au Canada et la troisième fois que l'événement se passera à l'extérieur de la Grande-Bretagne. Le premier ministre Trudeau, hôte de la Conférence, en sera le président.

La façon dont ces délibérations se déroulent a fait l'objet d'une étude depuis la rencontre des chefs d'État du Commonwealth à Singapour en 1971. A Singapour, on a décidé que les hauts fonctionnaires de tous les pays du Commonwealth devaient se réunir pour examiner les façons et les moyens de redonner une intimité et une liberté plus grandes aux futures rencontres. Ces hauts fonctionnaires, dont la plupart étaient secrétaires de Cabinet ou exerçaient des fonctions semblables, se sont réunis à Ottawa en octobre 1972, et leurs recommandations s'inscriront aux premiers rangs de l'ordre du jour de la Conférence d'août.

La rencontre d'Ottawa s'écartera des précédentes à deux égards. Premièrement, on inscrira à l'ordre du jour un article intitulé "Modes comparatifs de gouvernement". Le premier ministre Trudeau a proposé, lors de la rencontre de Singapour, que les chefs d'État profitent de ces rencontres pour discuter des articles concrets d'intérêt général. Il a soutenu que la discussion de l'article "Modes comparatifs de gouvernement" permettrait aux dirigeants d'examiner les problèmes que la plupart des participants partagent et qui pourraient être classés par catégories vu la complexité croissante de l'administration des sociétés modernes.

Lors de la rencontre d'octobre, les fonctionnaires ont étudié la proposition de M. Trudeau et ils ont adopté sa façon de voir, c'est-à-dire sa conviction que la discussion entre les chefs de gouvernement pourrait être utile si elle se déroulait sur le plan pratique plutôt que théorique.

La seconde dérogation aux pratiques précédentes qui sera introduite à Ottawa ne touche ni les règles d'assemblée ni le contenu, mais plutôt les attitudes.

Le premier ministre Trudeau a suggéré qu'on pourrait tirer un meilleur parti du caractère particulier de la rencontre des chefs d'État si on accordait plus d'attention aux événements à venir. Il faudrait tâcher d'anticiper et de comprendre ces questions avant qu'elles ne prennent les proportions d'une crise, contrairement à la pratique antérieure qui consistait à s'occuper surtout des problèmes de l'heure qui, par définition, sont souvent insolubles à l'intérieur du Commonwealth.

Sa Majesté la reine Elizabeth sera à Ottawa en sa qualité de chef du Commonwealth au cours des quelques pre-

Timbres commémoratifs de la Conférence du Commonwealth

Deux timbres commémoratifs seront émis le 2 août pour marquer la visite au Canada de Sa Majesté la reine Elizabeth II et la réunion, à Ottawa, des chefs de gouvernement du Commonwealth.



Sa Majesté la reine et Son Altesse royale le duc d'Édimbourg visiteront la capitale nationale du 31 juillet au 4 août.

Les deux timbres porteront le même motif, mais les couleurs seront différentes. Un timbre de 8c. sera émis pour le courrier de première classe à l'intérieur du pays et un autre, de 15c., pour le courrier-avion, donnant ainsi à l'événement une dimension à la fois nationale et internationale. Les timbres, les plus grands jamais émis par les Postes canadiennes, mesureront chacun 40mm sur 48mm.

miers jours de la Conférence et elle rencontrera les chefs de Gouvernement et les Cadres supérieurs des délégations comme elle le fait habituellement lors des rencontres qui ont lieu à Londres.

Au cours de la fin de semaine des 4 et 5 août, la Conférence se déplacera à Mont-Tremblant où les chefs d'État se réuniront en l'absence de leurs ministres et conseillers et auront pendant deux jours des entretiens privés.

Bourses d'études de l'OTAN

Le Conseil national de recherches du Canada a décerné 13 bourses d'études postdoctorales de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour l'année 1973-1974 grâce à des fonds fournis par le Comité des sciences de l'OTAN. Ces bourses ont pour but de stimuler les échanges de jeunes scientifiques entre les pays membres de l'Organisation. Elles constituent l'apport du Canada au Programme des bourses d'études scientifiques de l'OTAN.

Treize bourses d'études d'une valeur de \$8,600 seront distribuées comme il suit: quatre en France, trois aux États-Unis, deux en Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas et une en Allemagne et au Danemark.

Le patinage artistique: première Canada - URSS

M. Stanislas Zhuk, instructeur de patinage artistique en Union soviétique, a assisté au stage d'entraînement (couples et danse) tenu à Toronto (Ontario) du 11 au 29 juin dans le cadre du premier programme d'échanges entre l'Association canadienne de patinage artistique et la Fédération de patinage de l'URSS. M. Zhuk, instructeur des champions du monde actuels de danse par couples, Irina Rodnina et Alexander Zaitsev, a séjourné à Toronto du 10 au 23 juin.

Mme Ellen Burka, instructeur de sa fille Petra lorsque celle-ci remporta le titre mondial de patinage artistique simples dames, a par ailleurs séjourné à Moscou du 28 mai au 8 juin pour conseiller les adeptes du patinage artistique en simples dames sur les méthodes d'entraînement.

Le Canada prolonge sa participation à la Force de l'ONU à Chypre

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Gouvernement a prolongé sa participation à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour une nouvelle période de six mois. Le contingent canadien de 575 hommes continuera de servir au moins jusqu'au 15 décembre 1973, alors que la question d'une autre prolongation du mandat de la Force sera de nouveau étudiée par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

M. Sharp a fait ressortir l'appui général que les Canadiens accordent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies qui répondent aux critères établis par le Canada, à savoir, l'existence d'une autorité politique permanente, des attributions clairement définies et la liberté de mouvement du personnel. En comparaison avec la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam, la Force chargée du maintien de la paix à Chypre, se fondant sur ces critères établis, a particulièrement bien réussi dans sa tâche qui consiste à prévenir le déclenchement des hostilités entre les collectivités grecques et turques. Cela a donc aidé à maintenir la stabilité dans le Nord-Est méditerranéen, où le conflit à Chypre a menacé à une certaine époque l'état des relations entre la Grèce et la Turquie.

Le ministre a exprimé son inquiétude au sujet du maintien de la Force sur l'île pour une période qui semble encore indéterminée. M. Sharp a déclaré que le Gouvernement partage l'espoir du Secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, que les Chypriotes grecs et turcs redoubleront d'efforts afin d'en arriver bientôt à un règlement politique. Il a ajouté que les Canadiens appuieront toute initiative prise par le Secrétaire général en vue d'accélérer les négociations d'un règlement. M. Sharp a ajouté que, dans le rapport fait en juin au Conseil de sécurité, le Secrétaire général mentionnait que le Secrétariat de l'ONU devait bientôt entreprendre l'examen des activités et des effectifs de la Force.

La Force à Chypre se compose de contingents de l'Australie, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Finlande, de l'Irlande,

de la Suède ainsi que du Canada. Depuis 1970, alors qu'elle fut réduite de moitié, la Force des Nations Unies a été maintenue à environ 3,100 personnes. Le contingent fourni par le Canada se classe deuxième, par ordre d'importance. L'unité canadienne, qui sert actuellement à Chypre, est le 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment de Québec.

Les bons vins de la Belle Province

La plus grande installation vinicole du Québec, construite par les Vins Calona Inc. au coût de trois millions de dollars, vient d'ouvrir officiellement ses portes dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe. En mettant le premier tonneau en perce, le président du conseil d'administration de la *Standard Brands Limited*, M. Gaétan C. Morissette lançait la production de treize nouveaux vins: deux vins de table, trois vins pétillants, quatre vins doux et quatre vins adaptés à toutes les occasions.

L'établissement possède une capacité de fabrication et d'entreposage d'un million de gallons (4,545,900 litres), soit le quart de celle des premières installations de *Calona Wines* à Kelowna (C.-B.), établies en 1931 par la famille Capozzi et rachetées, 40 ans plus tard, par la *Standard Brands*. L'équipement actuel permet d'y embouteiller un demi-million de gallons de vin (2,272,950 litres) par année.

Les vins Calona espèrent mettre sur le marché québécois, dans la même gamme de bouteilles, tous les types de vin produits à Kelowna, qui sont actuellement au nombre de 41, dans des contenants de 13 à 160 onces (.3694 et 4.55 litres respectivement).

Si la compagnie a décidé de s'établir au Québec malgré la vive concurrence qui règne dans l'industrie vinicole, c'est que la demande y est également très forte. Le choix de Saint-Hyacinthe comme siège des opérations est dû à la stabilité de cette région et à l'abondance des matières premières requises: pommes, cerises, framboises, bleuets et sucre.

Perspectives commerciales

Environ 5,840,000 gallons de vin (26,543,056 litres), d'une valeur totale de \$59,635,000, ont été vendus par la Société des alcools du Québec en 1971-1972; les ventes de l'année pré-

cédente s'étaient chiffrées par \$46,841,000 pour 4,739,000 gallons (21,543,020 litres). On prévoit une augmentation de 15.2% pour l'exercice 1972-1973.

Il s'est vendu au Canada, en 1971-1972, un total d'environ 17 millions de gallons de vin (77,280,300 litres), dont 13 millions de gallons (59,096,700 litres) avaient été produits au pays.

Ces statistiques comparatives permettent d'imaginer les perspectives de l'industrie vinicole au Canada: elles indiquent que la consommation canadienne annuelle est de deux tiers de gallons (90 litres) pour l'ensemble de l'Europe et 33 gallons (150 litres) en France.

Commission de surveillance des prix

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a annoncé que Mme Beryl A. Plumtre d'Ottawa a été nommée présidente de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires.

Bien connue pour son rôle actif dans la vie économique et sociale du pays, Mme Plumtre sera appuyée au sein de la Commission de cinq membres par M. Gordon L. Burton de Clareshom (Alberta), M. W. Grant Thompson d'Halifax, Mme Evelyn A. Root de Vancouver et Louis-H. Lorraine de Baie-d'Urfé (Québec).

C'est en avril que M. Gray a annoncé officiellement la décision du Gouvernement d'établir cette Commission, donnant ainsi suite à une recommandation du Comité spécial de la Chambre des communes sur l'évolution du prix des produits alimentaires. La Commission effectuera deux genres d'études sur le prix des produits alimentaires: a) une étude trimestrielle sur l'évolution des prix des produits alimentaires et, b) elle mènera des enquêtes précises sur les raisons de la hausse du prix de certains produits alimentaires.

M. Gray a souligné qu'il s'agit d'un organisme indépendant jouissant de vastes pouvoirs d'enquête. La Commission sera libre de décider des produits alimentaires qui nécessitent une enquête particulière et elle entreprendra des enquêtes dans ces domaines lorsqu'elle le jugera opportun. Une fois l'enquête terminée, la Commission publiera un rapport sur ses constatations.

Le CRDI à la recherche de nouveaux procédés de panification

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) patronne présentement des recherches destinées à assurer aux habitants des pays en voie de développement un pain nutritif préparé facilement à partir de produits cultivés chez eux.

Le riz cultivé dans le Sud-Est asiatique mis à part, 75 à 80 p. cent des calories et des protéines consommées dans les pays en voie de développement proviennent de grains de céréales et de légumineuses à grains. Mais, il n'en reste pas moins que le pain et les aliments qui en dérivent, à condition toutefois de ne pas les confondre avec le pain de ménage et d'autres aliments rudimentaires, tels le chapatti indien, semblent de plus en plus populaires.

M. Joseph H. Hulse, directeur au CRDI de la Division des Sciences de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Nutrition, affirme que la consommation de pain en Afrique augmente chaque année de 10 p. cent. Il précise: "Arrivés à une certaine étape de leur évolution les peuples se tournent vers le pain, bien qu'il leur arrive souvent d'avoir à importer le blé, cette céréale n'étant pas de culture facile dans certains pays tropicaux."

Des essais ont lieu actuellement, en laboratoire, à l'Université du Manitoba, pour le pétrissage et la cuisson d'une pâte provenant d'un mélange de farine de blé canadien avec différentes quantités de farine de maïs, de sorgho ou de mil cultivés dans les pays en voie de développement. Les essais portent sur des farines mixtes de blé et de légumineuses à forte teneur en protéines, tels les fèves africaines appelées faba et les pois chiches cultivés en Asie.

Ce projet d'une durée de deux ans, réalisé grâce à l'octroi d'une subvention de \$20,000, sera prorogé jusqu'à la fin de 1973, et ce pour permettre aux techniciens des pays en voie de développement de se familiariser avec la panification à partir des farines mixtes.

Dans des projets connexes subventionnés par le CRDI, une meunerie spéciale, invention d'un ingénieur canadien, vient d'être mise au point à l'Université de Guelph (Ontario). Grâce à une subvention de \$132,250, cette meunerie fonctionne actuellement, à

titre d'essai, à Maiduguri, dans le Nigéria, et elle est destinée à répandre dans cette zone rurale, les produits de base servant à la préparation du pain.

"Il nous fallait trouver le moyen de préparer du pain à partir d'un procédé manuel ou en ayant recours à la force humaine et non à la force motrice, a dit M. Hulse. Nous pensons pouvoir appliquer dans les pays en voie de développement le procédé de panification qui fait, pour le moment, l'objet d'essais en laboratoire."

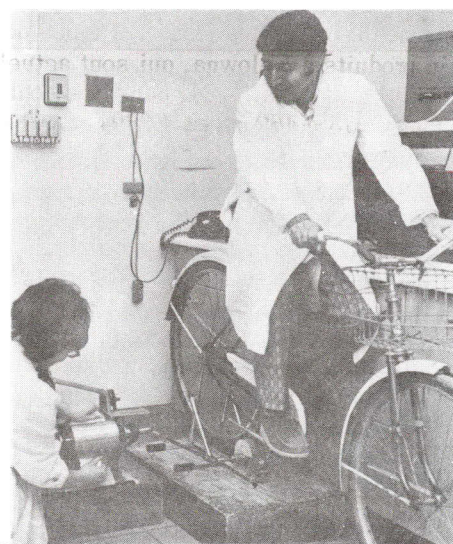
Apport des Canadiens

Il explique: "Nous avons recours aux spécialistes canadiens qui doivent concevoir les techniques de base, mais leur application doit avoir lieu dans les pays en voie de développement. Par le passé, il s'agissait simplement de prendre, dans son ensemble, les techniques découvertes dans une boulangerie de l'Amérique du Nord pour les transplanter dans un pays en voie de développement avec toutes les normes nord-américaines. Par contre, nous essayons maintenant d'aider les pays moins développés à mettre au point de nouvelles techniques, qui seraient mieux adaptées à leurs besoins et à leurs moyens tant du point de vue de

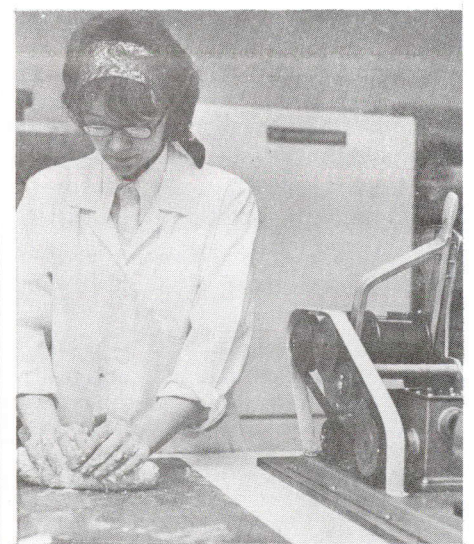
leur importance que de leur mode d'exploitation."

En 1967, alors qu'il collaborait avec l'OAA, M. Hulse a eu à se pencher sur une demande formulée par le gouvernement nigérien relativement à une meunerie de conception canadienne susceptible d'assurer la préparation d'une grande variété de grains. Il faut préciser que la majorité des meuneries exploitées dans les pays en voie de développement sont d'une conception occidentale et utiles seulement dans la préparation du blé. C'est en 1967 aussi, que M. Maurice Strong, alors président de l'Agence canadienne pour le Développement international, a montré à M. Hulse une photocalque d'une machine construite par l'ingénieur Leslie Palyi, immigrant hongrois. Cette meunerie comportait deux cylindres tournant en sens contraire pour la décortication des grains par abrasion sans moule le germe et l'endosperme (la protéine et l'amidon). Elle pouvait traiter plusieurs genres de grains.

L'année passée, à Guelph, la meunerie de Palyi a produit une excellente qualité de farine préparée à partir du mil, du sorgho, du maïs et des légumineuses y compris le soja cultivé dans les pays en voie de développement. Alors qu'il travaillait pour l'OAA, M. Hulse a pu, avec la collaboration de scientifiques britanniques, prouver que le "procédé de panification Chorley-



Passage de la pâte dans un cylindre lamineur actionné par une bicyclette, moyen de locomotion populaire dans les pays en voie de développement.



Linda McConnell, une technicienne de l'Université du Manitoba, en train de pétrir une pâte obtenue à partir d'un mélange de farines.

wood" pouvait se prêter à la préparation du pain à partir de mélanges de farine de blé canadien et différentes farines provenant d'autres céréales notamment du sorgho, du mil, du maïs et même de la cassave, tous enrichis de protéines légumineuses. D'après le procédé Chorleywood le pétrissage était effectué très énergiquement dans le but de remplacer la fermentation naturelle pour l'apprêt de la pâte. Il est venu à l'idée des gens du CRDI que l'apprêt mécanique de la pâte pouvait être réalisé grâce à des cylindres lamineurs utilisés dans plusieurs boulangeries dans les Caraïbes et dans certaines parties de l'Afrique.

Cette idée a été soumise au docteur Bushuk, professeur de phytologie à l'Université du Manitoba. Le docteur Bushuk qui est une sommité comme céraliste, s'est chargé de faire fabriquer et d'étudier une machine pour l'apprêt de la pâte qui utiliserait les cylindres lamineurs et qui serait actionnée à la main.

"Il s'agit de n'avoir recours à aucune énergie mécanique pour la préparation du pain à partir de la farine et d'utiliser seulement des appareils disponibles sur place tout en faisant rentrer le moins de blé possible dans la composition de la pâte", explique le docteur Bushuk.

Pour l'application de ce procédé de "pétrissage pratique" il y a lieu de recourir à un pétrisseur actionné à la main ou à un mixeur à aubes actionné par bicyclette. Ces appareils se prêtent bien au traitement de la farine provenant du blé plus un autre genre de grain ou de légumineuse (ou même deux autres genres ou plus). Cette opération est suivie par l'apprêt de la pâte grâce à un cylindre lamineur spécial, mais de conception rudimentaire, et enfin la cuisson du pain.

Dans une de ses expériences Linda McConnel, la seule technicienne travaillant au projet parrainé par le CRDI, a suivi le processus suivant: d'abord, elle a préparé un petit mélange composé de farine mixte, de shortening, de levure, de sel, de sucre, d'eau, de malt, de bromate et d'acide ascorbique. Elle a pris ensuite 60 p. cent de ce mélange pour le faire battre pendant une durée de 5 minutes à 100 tours/mi-
nute. Par après elle a ajouté le restant

du mélange et a pétri la pâte obtenue à la main. Puis elle a ramené cette pâte à 160 grammes qu'elle a mise dans un bol recouvert d'un linge humide, pour la faire reposer pendant 30 minutes.

Après cela, madame McConnell a fait passer cette pâte entre deux cylindres lamineurs actionnés par un moteur électrique. La pâte à "forte consistance" a été soumise à 40 passages, celle à "faible consistance" n'en demandant que 20 ou 30. Les pâtons préparés ont été fermentés par la suite pendant une durée de 10 minutes à 96° F. et à 80 p. cent d'humidité relative; la pâte a été de nouveau repassée trois fois dans le cylindre puis roulée et placée dans un moule pendant 30 secondes.

Puis la pâte a été placée dans des formes "pour petits pains" à l'intérieur du cabinet de fermentation pour son pointage, pour passer ensuite dans un four tournant qui peut contenir jusqu'à cinq pains. La pâte a été soumise à la cuisson à une température de 430° F. pendant une durée de 25 minutes.

Tous les ingrédients nécessaires existent dans les pays en voie de développement, sous une forme ou une autre, à l'exception, peut être, du bromate et de l'acide ascorbique qui améliorent la qualité de la pâte mais qui ne sont pas absolument nécessaires.

Le cylindre utilisé pour étendre la pâte est fait en bois franc et il peut être actionné soit à la main, soit par une bicyclette. Une bicyclette ordinaire tout à fait semblable à celle qu'utilisent les millions vivant dans les pays en voie de développement, est installée dans le laboratoire et la roue arrière ou même le pignon arrière peut être utilisé pour faire tourner le cylindre. Elle peut aussi être utilisée pour faire tourner une baratte ou un agitateur pour le pétrissage de la farine.

Il est possible d'assurer la fermentation d'une façon naturelle sans avoir à mettre la pâte dans un cabinet, comme il est possible aussi d'employer un four à briques chauffé au bois au lieu d'employer un four électrique. Parfois la pâte est pétrie à nouveau, au laboratoire, après la fermentation mais le pétrissage manuel est préférable en ce sens qu'il permet la constitution d'une pâte qui est homogène et qui ne se détache pas facilement.

Les "petits pains" essayés, diffèrent en qualité, en fonction de ce qui est

mélangé avec le blé et de la proportion de ce mélange. Le docteur Bushuk affirme qu'un mélange de 20 p. cent de mil africain et de blé canadien peut permettre de produire un pain qui respecte les standards canadiens. Il en est de même d'un pain composé de 20 p. cent de maïs et de blé, et le pain fait de 20 p. cent de sorgho et de blé, lui est presque comparable. La quantité de blé varie de 60 à 80 p. cent, mais au Nigéria un pain a été préparé à partir de 100 p. cent de sorgho. Une certaine importance est donnée maintenant au mélange composé de farine de blé et de légumineuses dans le but d'augmenter la teneur en protéines jusqu'à 20 p. cent ou plus, teneur qui doit être comparée avec les 13.5 p. cent dans les pains de blé.

Retour aux anciennes méthodes

M. Hulse souligne l'importance qu'il y a à appliquer dans les pays en voie de développement tout ce qui est nouvellement connu sur les méthodes anciennes de préparation du pain. A signaler que le Brésil, la Colombie, le Ghana, l'Inde, le Pérou, le Sénégal tout comme le Nigéria ont fait part de leur désir d'appliquer de nouveaux procédés de panification. Des observateurs d'instituts de recherches établis au Liban et au Nigéria visiteront l'Université du Manitoba cet été et leur visite doit être considérée comme un premier pas de franchi pour la formation d'instructeurs provenant des pays en voie de développement en vue de les familiariser avec les nouveaux procédés. A Maiduguri, au Nigéria, les jeunes femmes ont montré combien elles étaient intéressées à acheter dans les coopératives et les bazars une grande variété de pains nouveaux préparés à partir du blé, du maïs, du mil et du sorgho, autant de grains cultivés sur place. Des chargés de recherches de l'Université d'Alberta prêtent leur concours pour l'application pratique de ces techniques mises au point au Canada.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".